

le nom du canal Grand, protège le patrimoine hydraulique canadien en réorientant plutôt qu'en détournant le cours des rivières du Nord. De par son nom même, le principal objet du canal Grand est de rattacher les principaux, multiples et pressants services hydrauliques requis au cœur du continent, aux besoins à long terme du développement tout aussi important du Nord canadien et de ses vastes ressources hydrauliques. De plus, le canal Grand accomplirait cette tâche considérable au profit de tous, tout en assurant, à perpétuité, l'entière protection des ressources hydrauliques qui appartiennent au Canada. Ce projet prévoit un immense barrage en bas de la baie James, derrière lequel s'accumuleraient les eaux douces des rivières du Québec et de l'Ontario qui se déversent dans la baie. Cette eau serait alors pompée dans la rivière Harricana par une série de stations de pompage équipées d'écluses. La hauteur d'élévation jusqu'à la ligne de partage des eaux serait de 950 pieds environ. L'eau serait ensuite acheminée vers le sud par l'entremise d'écluses jusqu'au réseau du lac Témiscamingue et, de là, à la rivière Ottawa.

Ce projet propose de faire remonter l'eau par la rivière Mattawa jusqu'au lac Trout et ensuite de la faire passer dans le lac Nipissing, la rivière French et de là dans la baie Georgienne et les Grands lacs. Il prévoit non seulement de rétablir le niveau des Grands lacs mais aussi d'assurer l'expansion du Nord. Il prévoit également la navigation par chaland jusqu'à la baie James. Il prévoit aussi la navigation par bateau sur la rivière French, le lac Nipissing, la rivière Mattawa et l'Outaouais jusqu'au Saint-Laurent. Cela permettrait d'utiliser de nouveau l'ancienne route de l'Ottawa.

A noter également que cette route raccourcit de 282 milles le voyage de la tête des Lacs à Montréal par le réseau actuel des Grands lacs. Cela réduirait les frais de transport des céréales. A mesure que nous progresserons comme nation industrielle, les écluses jumelles à Welland ne souffriront pas de la perte du trafic ainsi détourné.

Il ne faut pas oublier de regarder vers l'avenir. Faute d'un système capable de rétablir le niveau des Grands lacs, l'industrie dans le Canada central pourrait fort bien se trouver dans un état précaire pendant quelques années. On a déjà dit que le lac Érié est en voie de disparition. Notre pays ne peut continuer de vivre ainsi, ne peut permettre que ce danger devienne une réalité. Un système visant à rétablir le niveau des Grands lacs sauvera l'économie canadienne.

[M. Hopkins.]

Le salut de la culture et de l'identité canadienne au sein d'une nation forte semble dépendre de l'expansion du Nord, qui repose sur la navigation et le contrôle des eaux du canal de la rivière Ottawa jusqu'à la baie Georgienne et l'expansion de la route navigable jusqu'à la baie James. Nous semblons prendre plaisir à aller toujours plus loin dans les terres et à entreprendre des choses nouvelles. Je sais que des projets aussi audacieux peuvent sembler étranges et difficiles à réaliser. Mais si on nous avait dit il y a dix ans qu'on irait un jour jusqu'à la lune, nous aurions bien ri. Aujourd'hui cela est du domaine des possibilités.

Les pères de la Confédération n'ont pas choisi Ottawa comme capitale simplement parce que c'était une ville de l'intérieur. Ils l'ont choisie parce qu'elle était sur une voie d'eau principale. Aujourd'hui, nous avons le temps d'agir de façon à protéger les droits provinciaux aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. On pourrait instituer une commission royale pour enquêter sur le caractère pratique du projet du canal Grand. Si nous attendons une crise, il faudra alors une intervention plus énergique, qui devra nécessairement venir du gouvernement fédéral, et il faudra peut-être alors faire appel à la disposition élastique de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

• (8.30 p.m.)

C'est donc, monsieur l'Orateur, en pensant à toutes ces considérations et à tous ces avantages pour le pays que je recommande fortement au premier ministre et au ministère intéressé d'instituer une commission royale formée d'économistes, d'hommes d'affaires et d'ingénieurs compétents afin d'enquêter sur le caractère pratique de la mise en œuvre le plus tôt possible de ce grand projet de mise en valeur du Nord. Cette commission devrait être composée de représentants du monde des affaires, venant de tout le Canada. Elle devrait être autorisée à embaucher d'autres personnes compétentes, selon les besoins.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je tiens à rappeler que, sans la mise en valeur du Nord, nous tomberons dans le marasme. Sans approvisionnement suffisant d'eau, nous ferons face à un grave danger économique. Le canal Grand apporterait les solutions à ces problèmes et ouvrirait la porte au progrès dans l'Est et le Nord de l'Ontario, l'Ouest et le Nord du Québec, et d'autres parties du Canada sur le réseau des Grands lacs. C'est une réalisation de ce genre qui nous apportera la stabilité économique, et l'histoire nous apprend qu'avec la stabilité économique, nous aurons un pays fort et uni.